

Dans un cadre sécurisé et convivial, le centre sera dirigé par Mme MESSAGER Elodie et ses animateurs encadreront les activités.

Des activités variées et ludiques sont proposées aux enfants selon leur âge (activités manuelles, grands jeux, jeux sportifs, sorties à vélo, mini séjour à Villegusien, grand rassemblement ADMR autour des JO, cuisine, musique ....)

Vous pourrez consulter le programme affiché dès le début du centre. Le programme pourra toutefois être modifié.



*Dans le sac, je n'oublie pas :*

- Le doudou si besoin
- Des vêtements adaptés qui ne craignent pas les tâches
- Des chaussures confortables pour courir et jouer



L'association ADMR d'ANDELOT en partenariat avec l'agglomération de Chaumont et la commune de Biesles, ouvre l'accueil de loisirs pendant l'été,

*Du 8 juillet au 2 août 2024*



*Sur le thème de la GRECE ANTIQUE*

ACCUEIL A  
LA JOURNÉE

DE 3 A 12 ANS

**AU PROGRAMME:** de la cuisine, des jeux, du bricolage, des sorties vélos de la musique, une sortie accrobranche et baignade à Villegusien, un grand tournoi « olympique » entre tous les centres ADMR du département, un séjour voile à Villegusien... et d'autres surprises encore...



DE 8 H 15 A 17h30

SITE DE  
L'ECOLE DE  
BIESELES

## Informations complémentaires :



Inscriptions à partir du 20 juin :

- A la mairie de Biesles
- Par mail à l'adresse suivante : [el.messenger@laposte.net](mailto:el.messenger@laposte.net)
- Et : [andelot@fedes2.admr.org](mailto:andelot@fedes2.admr.org)
- Renseignements possibles par téléphone au : 06.19.22.56.98

**A l'inscription : Merci de préciser quels seront les jours de présence de votre enfant et s'il prendra son repas le midi**



## Documents à fournir:

- Fiche de renseignements dûment complétée
- Fiche sanitaire dûment complétée
- Photocopie des vaccinations
- Attestation d'assurance



## Les horaires :

Les enfants sont accueillis de 8h15 à 12h00 le matin.  
Et de 13h30 à 17h 30 le soir.



## Les tarifs :



Quotient Familial	CAF	MSA	AUTRES COMMUNES
	Régime général Fonctionnaires		
< 0 à 350	3.20 €	3.20 €	5.00 €
351 à 500	3.70 €	3.710 €	5.50€
501 à 650	4.20 €	4.20 €	6.00€
651 à 850	4.70 €	4.70	6.50€
851 à 1000	5.20 €	5.20 €	7.00€
>1001	5.70 €	5.70 €	7.50€

Les prix indiqués ci-dessus tiennent compte des aides de l'Agglomération de Chaumont, de la commune de Biesles, de la CAF, de la MSA et du Conseil Départemental.

**L'adhésion à l'association s'éleve à 10€ par an et par famille.**

Les paiements s'effectueront à réception de la facture. Les chèques vacances et/ou CESU seront acceptés.

## Les repas :

Les enfants peuvent manger sur place le midi. Le repas est livré au tarif de 5€.

Le goûter est offert chaque après-midi par l'association.